



MAIRIE DE CLAIROIX
1, rue du Général de Gaulle – 60280 Clairoix
☎ 03 44 83 29 11 - info@clairoix.com

ACCUEIL DE LOISIRS

Ouvert aux enfants de plus de 4 ans

du 7 au 11 février 2022

INSCRIPTIONS

DU 10 au 21 JANVIER 2022

Les documents à fournir pour les inscriptions 2022 :

- La fiche de renseignements administratifs et la fiche sanitaire de liaison (téléchargeables sur le site : <https://www.clairoix.fr/services/accueils-de-loisirs/>)
- L'avis d'imposition 2021 (sur les revenus de 2020)
- Une attestation d'assurance, en cours de validité, pour les activités extrascolaires

Merci de déposer votre dossier au multipôle auprès de Romain Luisin, que vous pouvez également contacter pour tout renseignement au 06 73 04 22 66 ou par mail : romain.luisin@clairoix.com

Le règlement est disponible sur le site de la mairie : <https://www.clairoix.fr/services/accueils-de-loisirs/>

Les inscriptions se font directement, via le site « Périscoweb », pour les familles ayant fourni les documents.

Les enfants des communes extérieures seront inscrits sur une liste d'attente.

